Jean-Philippe Doyen
Président de Sixt SAS
42 Avenue de Saxe
75007 Paris

Madame Rachida Dati<br>Mairie du 7e Arrondissement<br>75007 Paris

Paris, le 14 Novembre 2011

Madame le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 19 octobre 2011, par l'intermédiaire duquel vous interpelez le Président de notre groupe, Monsieur Erich Sixt, sur la situation du stationnement de nos véhicules dans le secteur de l'Avenue de Saxe.

Je tiens tout d'abord à vous exprimer toute l'importance que mon groupe, mes équipes ainsi que moimême accordons à l'entretien de bonnes relations avec nos voisins sur chacune de nos implantations et tout l'intérêt que nous portons à vos actions visant à restituer les places de stationnement aux occupants du quartier.

Notre société, centenaire en 2012, est implantée Avenue de Saxe depuis plus de 15 ans maintenant.
Lors de cette installation, nous nous sommes dotés de locaux adaptés à l'exercice de notre activité de l'époque. Nos locaux de l'Avenue de Saxe peuvent ainsi accueillir 53 véhicules particuliers.
lls abritent aussi notre siège social.
Plus de 40 personnes travaillent quotidiennement dans ces locaux.
Il est vrai que notre développement, porté par une demande extrêmement forte notamment des habitants du quartier, nous contraint à stationner certains de nos véhicules sur la voie publique faute de place adaptée ou en nombre suffisant dans nos locaux.

J'ai toutefois constaté tout comme vous ces derniers mois une augmentation de la proportion de ces véhicules stationnés sur la voie publique.

J'ai donc demandé à mes équipes sur place de me proposer des solutions concrètes de nature à rendre "raisonnable" et "convenablement proportionné" le nombre de véhicules stationnés sur la voie publique dans l'attente de leur affectation rapide à client.

Des solutions extrêmement concrètes et innovantes m'ont été proposées et j'en ai validé la plupart.
Certaines d'entre elles requièrent néanmoins l'adaptation d'autres de nos sites parisiens en vue d'accueillir notamment des véhicules utilitaires affectés actuellement Avenue de Saxe. De telles adaptations demandent un minimum de temps pour être effectives.

D'autres, visant à inciter nos clients à conserver plus longtemps nos véhicules en location, par l'intermédiaire d'offres commerciales attractives hors « pic du week-end», nécessitent un certain temps pour que leurs effets soient mesurables.

Enfin, j'ai demandé à ce que soit strictement appliqué le protocole de stationnement présenté lors de la réunion du mois mai ce qui avait malheureusement tendance à ne pas être systématiquement le cas notamment durant notre pic d'activité cet été.

En outre, nous avons questionné nos différents bailleurs, dont SAEMES, afin qu'ils nous proposent des places privées situées dans un périmètre opérationnellement acceptable autour de notre agence de Saxe ou d'autres de nos agences sur Paris nous permettant ainsi de répartir encore plus fortement que décrit plus haut notre flotte. Je ne vous cache pas que sur ce dernier volet des démarches entrepris nous enregistrons des résultats médiocres pour l'instant. En effet l'offre est faible notamment en ce qui concerne les possibilités d'accueil des véhicules utilitaires.

Ainsi et que tel qu'il en avait été fait état durant la réunion du mois de mai, nous sommes à l'écoute de toute piste que vous pourriez nous suggérer à cet égard.

Vous constaterez à la lecture de ce qui précède que le recours au stationnement publique ne procède pas d'un choix stratégique de notre part ou d'une quelconque démarche visant à nous exonérer de paiement de places.

Au contraire, j'ai bon espoir que vous soyez sensible aux actions mises en œuvres et convaincue de notre volonté de continuer à proposer un service proche des utilisateurs et le plus respectueux possible de l'espace commun.

A cet effet, je vous informe que nous avons demandé, par la voix de notre Direction Régionale parisienne, aux deux associations du quartier traitant des problématiques de stationnement de nous informer en temps réel de limpact sur le terrain des mesures prises lesquelles mesures seront portées à la connaissance des dites associations lors de leur mise en place.

Je me tiens à votre disposition pour tout entretien et toute précision qui vous semblerait utile et vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Maire, l'expression de ma haute considération.


Jean-Philippe DOYEN
Président SIXT SAS

